

ORDRE DU JOUR :

2018-01-16-01 : Approbation du compte rendu de la réunion du 12 décembre 2017
2018-01-16-02 : Bail du bar multiservices : changement de nom
2018-01-16-03 : Devis chauffage église
2018-01-16-04 : travaux à la salle des fêtes
2018-01-16-05 : Acquisition d'un broyeur
2018-01-16-06 : aménagement du carrefour CD111-CD114
2018-01-16-07 : Virements de crédits
2018-01-16-08 : Questions diverses

Séance du 16 janvier 2018

L'an deux mil dix-huit le seize janvier à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 09 janvier 2018, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Martial TESTON, Maire.

Etaient présents : Martial TESTON, Bernard DOLATA, Dominique BESNARD, Xavier BERNARD, Emmanuel ROY, Olivier DESERT, Emilie DYS, Claude LE FUR, Johan PION, Grégoire BOUILLON, Ghislaine BÉCEL, Valérie RAINEAU BOUCHER, Eric VARRET.

Etait excusée : Guylaine BERTON

Johan PION a été élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2018-01-16-01
APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 12 DECEMBRE 2017

Aucune observation n'ayant été formulée, le compte rendu de la séance du 12 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2018-01-16-02
BAIL DU BAR MULTISERVICES : CHANGEMENT DE NOM

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'un bail a été signé avec M. Franck DE LORAS, le 21 juin 2016, pour la location du bar multiservices situé 2 rue de l'Eglise.

Ce commerce est tenu par M. DE LORAS Franck et Mme CUREAUX Pénélope. Celle-ci possède le permis d'exploiter le débit de boissons.

A la demande de M. DE LORAS et Mme CUREAUX, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de modifier le bail dans le sens où le preneur sera Mme CUREAUX Pénélope à compter du 1^{er} février 2018.. Les frais d'acte seront pris en charge par Mme CUREAUX.

DELIBERATION N° 2018-01-16-03
DEVIS CHAUFFAGE EGLISE

Monsieur le Maire présente des devis de la Société Chauffage Grand Volume pour le remplacement du chauffage de l'église :

- Offre 1 - Remplacement à l'identique de l'installation et mise en conformité, soit 2 lustres de 6 radiants gaz propane : 13 514,40 € H.T.
- Offre 2 – Remplacement à l'identique de l'installation mais en utilisant l'énergie électrique en remplacement du gaz soit deux lustres de 8 radiants : 11 409,48 € H.T.
- Offre 3 – Solution économique : chauffage du haut de la nef et début du chœur avec 1 lustre de 12 radiants : 8 246,40 € H.T.
Option pour deuxième lustre de 8 radiants pour chauffer le fond de la nef : 4 727,54 € H.T.
- Offre 4 – valable pour toutes les offres : mise en place d'un éclairage dans la nef pour remplacer celui positionné sur les lustres chauffage existants : 1 951,03 € H.T.

Le conseil municipal décide de demander d'autres devis.

DELIBERATION N° 2018-01-16-04
TRAVAUX A LA SALLE DES FÊTES

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet d'agrandissement (environ 40 m²) de la salle des fêtes pour entreposer les tables et les chaises (les chaises sont actuellement entreposées dans la salle).

Il est obligatoire de prendre un architecte pour le dépôt du permis de construire.

Le conseil municipal décide de demander des devis pour la prestation de l'architecte.

DELIBERATION N° 2018-01-16-05
ACQUISITION D'UN BROYEUR

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le broyeur de la commune est en très mauvais état et propose de faire l'acquisition d'un broyeur neuf.

Il présente 3 devis :

- Ets Briant : 8 900 € H.T.
- Meca JCA : 5 990 € H.T.
- Lejeau : 3 990 € H.T.

Il est décidé de demander un autre devis à l'entreprise Lejeau pour un appareil correspondant aux propositions des autres devis.

DELIBERATION N° 2018-01-16-06
AMENAGEMENT DU CARREFOUR CD111-CD114

Monsieur le Maire présente le projet d'aménagement du carrefour du CD111-CD114 élaboré par le Service Territorial d'Aménagement du Conseil Départemental.

Ce projet est approuvé par le conseil municipal.

DELIBERATION N° 2018-01-16-07
VIREMENTS DE CREDITS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'effectuer le virement de crédits suivants sur le budget communal 2017 :

C/739221 : + 20 €

C/60633 : - 20 €

DELIBERATION N° 2018-01-16-08
QUESTIONS DIVERSES

Poteau incendie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le permis de construire déposé par l'entreprise Doceul Réseaux a été refusé car la défense incendie n'est pas conforme (le poteau incendie le plus proche est situé rue de la Mairie).

Un devis a été demandé à la Saur pour l'installation d'un poteau incendie rue de la Croix Billard. Le conseil municipal donne un accord de principe.

Commune nouvelle

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que M. Couvrat, Maire de Courcoué, se renseigne auprès de la Préfecture pour proposer la création d'une commune nouvelle par la fusion de la commune de Courcoué et la commune de La Tour-St-Gelin.

Camion pizza

Une demande a été reçue pour l'installation d'un camion pizza le lundi soir sur la place. Après concertation avec le gérant du bar multiservices (fermé le lundi), la demande est acceptée.

Ecole

Une réunion est fixée en sous-préfecture le 1^{er} février 2018 au sujet des écoles.

Dissolution de l'association Entente Sportive Gélinoise

Monsieur le Maire donne lecture du courrier des représentants de l'association Entente Sportive Gélinoise qui ont décidé de dissoudre l'association compte tenu des difficultés rencontrées pour l'organisation de la course cycliste. Le solde créditeur du compte de 1 600 € sera réparti entre diverses associations : AÆ COLUTOVE, L'ASEPG, La Gym Gélinoise, L'Eveil Gélinois et Le Comité des Fêtes.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 13 février 2018.

Aucune question n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est déclarée close.

